



DEPARTEMENT DE LA DRÔME

## Compte rendu du Conseil Municipal de Marsaz du mardi 6 février 2024

L'an deux mil vingt quatre et le six février, les membres du Conseil Municipal de MARSAZ, dûment convoqués le 01/02/2024, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Gilles FLORENT.

Présents : tous les membres du conseil sauf C.LAMOTTE, Z.SAÏDI, E.MARION

Pouvoirs : C.LAMOTTE à M.RENARD, Z.SAÏDI à M.BULIDON, E.MARION à S.GALLICE

Secrétaire de séance : M.RENARD

### Approbation du précédent compte rendu du 21.12.2023

Ajout de la décision modificative n°3 du budget principal

Pour : 11 Contre : 0 Abstention :

### Désignation d'un troisième référent pour le Syndicat Intercommunal d'Assainissement

Mr BULIDON est désigné, les membres du conseil approuvent.

Pour : 11 Contre : Abstention :

### Vote d'une avance sur le budget 2024

Lorsque le budget primitif n'est pas adopté au 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'article L.1612-1 du Code Général des collectivités territoriales précise : « ...En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget, avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Mr le 1<sup>er</sup> adjoint expose, que nous aurons besoin de cette avance pour payer certains travaux qui ne pourraient pas attendre le mois d'avril.

Après le vote des membres du Conseil Municipal, avec 11 pour, Mr le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 96618.26, montant qui sera reporté au budget primitif 2024.

Pour : 11 Abstention : Pour :

### Demande de reprise de location de VALOCIME

La commune loue un terrain à l'organisme TDF pour un pylône, le loyer annuel actuel est de 3266.00 euros TTC, jusqu'au mois de novembre 2029.

Un autre prestataire VALOCIME serait intéressé de reprendre la parcelle à la suite de TDF, il propose à la commune un loyer plus intéressant 6500.00 euros TTC annuel, et de nous verser 200.00 euros par an en attendant 2029 afin de réserver la parcelle, le contrat serait de 12 ans.

Pour : 7 Abstention : 4 Contre :

.....  
**Courrier de HABITAT DAUPHINOIS**

Nous venons de recevoir un courrier d'HABITAT DAUPHINOIS, nous demandant si nous les autorisons à mettre en vente les trois maisons, en logement social actuellement, pour permettre de faciliter l'accès à la propriété des ménages modestes de façon pérenne.

Après le vote des conseillers, la commune ne souhaite pas autoriser HABITAT DAUPHINOIS à mettre en vente ces maisons.

Pour la vente des maisons : 0      Contre la mise en vente des maisons : 9      Abstention : 2

.....

**DIVERS ET TOUR DE TABLE**

- Pose des caméras : Les travaux ont commencé, quelques caméras sont déjà mises en place.
- Les élections européennes sont prévus le 09/06/2024, il y aura qu'un seul tour.
- Commissions 2024 à prévoir
- la plaque de béton dans la Grande Rue a été changée
- Certains plots blancs en plastique commencent à être très abîmés, il est prévu d'en acheter plusieurs
- Un agriculteur a bouché des coupes d'eau, cela n'est pas autorisé
- Une commission voirie est à prévoir pour y inscrire les travaux si nécessaire. Les membres proposent le 28/02 à 9h.
- Il faut prévoir la journée de nettoyage
- A. MENTHON est allé à la commission de commémoration à la libération de la Drôme, les membres de cette association ont donné un texte qui vient de Marsaz
- Nous rappelons que WHATSAPP n'est pas un canal de discussion officiel pour le conseil municipal
- Il y a encore beaucoup de déchets sauvages à côté des containers de tri
- Le long du nouveau lotissement, une haie vive a été planté et quelques plants n'ont pas pris
- L'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde commence à prendre forme
- Interrogation sur la possibilité financière d'enterrer les containers sur la place du village

Fin de séance à 22h,

Le prochain conseil se fera le 26/03/2024 à 20h en mairie.

Le Maire, Gilles FLORENT

A collection of approximately ten handwritten signatures in blue ink, scattered across the bottom right portion of the page. The signatures vary in style, some being more legible and others more stylized or scribbled.